



CANAL 44

Nice Besset

Accord 2015 au Score :

FO persiste et signe

Après le succès indiscutable de l'accord Score version 2013-2014

FO a signé avec conviction en juin 2015 un avenant à cet accord sur les modalités de mise en place de la Maison de Service client par téléphone et de parc Open. Cet accord pour sa nouvelle version prend à nouveau en compte la rémunération et l'évolution professionnelle. Il se décompose ainsi dans ses grandes lignes :

- ❖ ***Primes exceptionnelles : au nombre de 45 sur l'Unité.*** « La Direction prend en compte et reconnaît les investissements réalisés par » les salariés selon des critères tels que :
Surcharge de travail temporaire, engagement sur de nouvelles orientations ou technologies (exemple : ***digitalisation***) ***contribution*** à l'amélioration des processus et à l'évolution d'organisation, prise de responsabilité, tutorat, formation et à la réussite d'évènements exceptionnels, prise de responsabilité, tutorat, formation...
FO a demandé en particulier à la Direction que les salariés du SAV mobiles, passés cette année au « E-chat » avec nos clients, soient récompensés de leurs efforts par une prime de ce type.

- ❖ ***Mesures Emploi Compétence (MEC) : au nombre de 80 sur le Score.*** Conformément à l'Accord Salarial de 2015 la Direction prend en compte, hors promotion, certaines évolutions professionnelles telles que la ***mobilité vers des métiers identifiés en croissance***, ou d'une fonction ***d'expertise vers une fonction de management et inversement***, la prise de responsabilité nouvelles, l'acquisition de compétences, l'adaptation à de nouvelles conditions d'activité ou d'organisation, l'atteinte d'un niveau ***d'expertise ou de compétence*** de référence dans son métier donnant une nouvelle dimension au poste occupé...
FO a demandé à la Direction que nombre de salariés du Front et des activités Back ou transverses de Nice soient ainsi récompensés de leur motivation et capacité d'adaptation.

- ❖ ***Promotions à minima au nombre de 45 sur l'ensemble des sites, certaines assorties de parcours qualifiants : essentiellement des promos en 2.2 (pour Nice au SAV Orange) et des promos en 2.3 (bande D) pour les téléconseillers les plus méritants du front et du back Orange, des accès en Dbis pour les transverses, l'évolution intra bande et vers le E pour les Dbis.***
Au-delà de l'évolution du métier de Téléconseiller vers la bande D que nous revendiquons depuis longtemps, FO a défendu comme toujours le dossier des soutiens métiers qui, pour le plus grand nombre, devront malheureusement encore

patienter (merci les Mecs ?) pour une possible évolution de carrière vers le niveau Cadre.

Enfin dans cet accord, le Scose s'engage à faciliter les parcours professionnels des salariés, à étudier et développer le Télétravail sur sites distants comme à domicile, à favoriser l'Insertion des Jeunes et à faire respecter l'Égalité Professionnelle au sein de l'Unité.

*La qualité de vie au travail, la formation, le vivre ensemble, et le rôle du management feront également l'objet de toute l'attention d'Orange et de la **vigilance de FO**.*

FO a négocié jusqu'à la dernière minute pour s'assurer que les salariés trouveront un réel et rapide bénéfice dans cet accord.

FO invite les salariés du SCOSE de Nice Besset à se manifester rapidement auprès des représentants locaux **FO**, Délégués du Personnel et Délégués Syndicaux, pour faire connaître et défendre leurs aspirations à la reconnaissance professionnelle et salariale.

Contrairement à la CFTC, qui n'a pas négocié car non représentative, et qui se complait dans la polémique stérile et le dénigrement systématique,

FO syndicat représentatif et constructif a joué la carte du réalisme, en particulier pour arracher dans la négociation un maximum de bénéfices profitables aux salariés de Nice.

FO négociatrice et signataire de l'Accord au SCOSE vous conseillera sur toutes les possibilités existantes pour son application !

Dernière minute :

Le 31 juillet 2015 le dossier du réaménagement des plateaux de Nice Besset sera présenté au CHSCT du SCOSE pour information de cette instance.

FO forte de ses 6 élus (dont le secrétaire du CHSCT) n'hésitera pas à poser toutes les questions utiles pour veiller à ce que cette réorganisation se fasse dans le respect des conditions de travail et de la sécurité des salariés du site Scose de Nice Besset.

Vos contacts FO sur Nice Besset :

Louis GRAC et Virginie DELGOULET